

**OPÉRA  
DE ROUEN  
NORMANDIE**

—

**L'Opéra de Rouen Normandie**, Théâtre Lyrique d'Intérêt National, recrute un(e) :

**Administrateur/trice des formations musicales**

**CDI, poste à pourvoir dès que possible**

**Le contexte :**

*Première structure culturelle de sa région, l'Opéra de Rouen Normandie est un Établissement Public de Coopération Culturelle. Il assure actuellement plus de 120 levers de rideau par an, principalement au Théâtre des Arts (1 300 places, salles de répétition) mais aussi à la Chapelle Corneille – Auditorium de Normandie (600 places), ainsi qu'une cinquantaine de représentations en tournée.*

*Actuellement, son équipe compte une centaine de permanents, dont quarante musiciens, auxquels s'ajoutent de nombreux intermittents et vacataires (effectif moyen : près de 150 ETP). Il dispose en outre d'ateliers de construction de décors et de costumes, et d'espaces de stockage. Son budget est d'environ 15 millions d'euros.*

*Le projet de rapprochement entre l'Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie et l'Orchestre Régional de Normandie, initié par la Région Normandie et le Ministère de la Culture et de la Communication, est en cours et doit aboutir dans les prochains mois à l'intégration au sein de l'Établissement Public de l'actuelle équipe de l'Orchestre Régional de Normandie (18 musiciens et une dizaine de collaborateurs administratifs).*

Au sein de l'Opéra de Rouen Normandie, la direction de la coordination artistique regroupe les services en charge de la production, de la diffusion territoriale, la régie d'orchestre, la bibliothèque musicale, ainsi que les formations musicales (orchestre permanent de 40 musiciens, renforcé par des musiciens supplémentaires, et chœur intermittent).

**Le poste :**

Dans le cadre du projet artistique défini par la Direction Générale, et sous l'autorité de la directrice de la coordination artistique et des formations musicales, l'administrateur/-trice des formations musicales est notamment chargé des questions organisationnelles, administratives et budgétaires relatives aux formations musicales, ainsi que de l'encadrement des personnels artistiques, administratifs et techniques placés sous sa responsabilité.

Il /elle assure la gestion d'un service composé de salariés permanents, (musiciens, régie d'orchestre, bibliothèque d'orchestre...) et intermittents (musiciens et chanteurs de chœurs additionnels recrutés pour les besoins des spectacles).

Maîtrisant les enjeux des formations musicales, il/elle est une force de proposition organisationnelle et de conseil. Il/elle participe aux instances d'orientations concernant les personnels de son périmètre, comme la commission artistique de l'orchestre. En lien étroit avec la directrice du service, il représente l'orchestre auprès d'autres structures musicales, culturelles et institutionnelles du territoire.

Il/elle contribue activement à la réussite de la mise en œuvre du rapprochement des orchestres normands, de la préparation de la phase opérationnelle de ce projet à l'intégration future dans l'établissement de nouveaux collaborateurs.

## **Les missions :**

### **Missions générales**

#### ***Planification des activités***

- Participe à l'élaboration du planning général artistique des saisons en cours et à venir, en lien avec l'ensemble des services concernés de l'Opéra
- Etablit le planning prévisionnel des activités des orchestres et des chœurs en fonction de la programmation, et supervise leur mise en œuvre
- Assure la présentation annuelle du planning auprès des représentants de l'orchestre, ajuste les services et la planification artistique de la saison à venir

#### ***Organisation***

- Met en œuvre la programmation symphonique en lien avec les chefs, les solistes et leurs agents
- Détermine, en lien avec sa Direction et les représentants de l'orchestre, les effectifs artistiques des productions
- Assure la répartition des solistes de l'orchestre sur les productions
- Travaille en étroite collaboration avec le directeur musical et les chefs invités
- Veille à ce que les musiciens permanents participent aux actions culturelles et pédagogiques, en relation avec le secrétariat général, dans le respect de l'application de l'accord d'entreprise
- Coordonne la programmation des concerts de musique de chambre
- Veille au bon déroulement des répétitions et des représentations, et pour cela assure la mise en œuvre et le suivi des moyens matériels, humains et financiers de chaque production
- Coordonne la réalisation des surtitrages, ainsi que les engagements correspondants
- Supervise le parc instrumental et les investissements nécessaires à la qualité artistique de l'orchestre

#### ***Ressources humaines***

Il/elle assure un rôle d'encadrement auprès des équipes artistiques et techniques (permanentes et non permanentes) de l'orchestre et des chœurs :

- Assure l'animation de l'équipe : organisation du travail, entretiens professionnels, fixation et suivi des objectifs, propositions de formations etc...
- Coordonne et suit le recrutement du personnel permanent et supplémentaire des formations musicales (artistique et technique)
- Coordonne l'organisation des auditions et concours de recrutement pour le personnel artistique des formations musicales et veille à leur bon déroulement
- Assure, en lien avec les chefs de pupitre et les violons solos de l'orchestre, le suivi et la mise à jour des listes de musiciens supplémentaires
- Garantit le respect de la Convention Collective et de l'accord d'entreprise et prend les décisions adaptées afin de garantir leur application
- Est force de proposition dans les réflexions visant à l'amélioration continue des process
- Valide les éléments nécessaires à l'établissement des formalités administratives, des paies et du décompte des suppléments et les transmet aux services concernés (RH et comptabilité)
- Participe aux discussions avec les représentants de l'Orchestre et du Chœur

#### ***Budget***

- Elabore les budgets d'investissements et de fonctionnement du service, les présente à sa direction et en assure le suivi et les mises à jour régulières
- Etablit les budgets prévisionnels pour chaque production symphonique et musique de chambre

- Pilote l'activité des formations musicales d'un point de vue budgétaire et prend des décisions opérationnelles dans le respect du cadre validé par sa direction
- Veille à ce que les plannings et ses modifications soient compatibles avec la maîtrise des coûts (masse salariale et fonctionnement)
- Alerte de façon anticipée sa direction en cas de risque de dépassement du budget

### **Sécurité**

- Garantit l'application des consignes de sécurité relatives aux activités des formations musicales
- Assure, en alternance avec les cadres dirigeants, les astreintes de sécurité du public certains soirs de représentations à l'Opéra de Rouen

### **Missions spécifiques**

Dans le cadre du rapprochement annoncé des deux orchestres normands au sein de l'établissement public de coopération culturelle Opéra de Rouen Normandie, il/elle jouera un rôle important en matière de coordination et de mise en œuvre opérationnelle du projet.

A ce titre, il/elle assurera le lien entre les deux formations musicales, contribuera activement à la bonne intégration des différents salariés au sein d'une seule et même équipe, et sera force de propositions quant aux axes futurs de travail artistique.

Dans le respect du cadre fixé par la direction de l'établissement et par son conseil d'administration, il /elle est un/-e interlocuteur/-trice des acteurs institutionnels et privés sur ce sujet.

### **Missions élargies suite à la fusion de l'Opéra de Rouen Normandie et de l'Orchestre Régional de Normandie**

- Veille à la bonne mise en œuvre du travail entre musiciens et entre les régies des deux formations.
- Œuvre au quotidien pour que les musiciens des deux formations travaillent ensemble dans un climat propice au respect mutuel, dans le respect des règles établies, et dans le souci d'une haute qualité artistique
- Encadre l'activité de diffusion territoriale
- Veille à ce que les salariés basés sur chacun des deux sites(Rouen/Mondeville) communiquent et collaborent efficacement au projet global de l'Opéra et de ses deux formations orchestrales...

### **Le profil recherché :**

Formation supérieure, avec une solide expérience dans la gestion et l'administration d'un orchestre symphonique (au sein d'une maison d'opéra ou d'un orchestre symphonique),

Bonne connaissance de la production lyrique et du fonctionnement des orchestres permanents, Connaissances artistiques indispensables.

Grandes capacités relationnelles et organisationnelles, autonomie, disponibilité.

Anglais courant impératif. Permis B.

Groupe 4 (cadre) de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles.

**Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à envoyer au plus tard pour le vendredi 22 septembre 2023** à Laure Bossy : [laurebossy@operaderouen.fr](mailto:laurebossy@operaderouen.fr)

**Renseignements** auprès de Virpi Nurmi, Directrice de la coordination artistique et des formations musicales : [virpinurmi@operaderouen.fr](mailto:virpinurmi@operaderouen.fr)